

Conseil d'école
Jeudi 11 juin 2026

Présents :

Virginie RAEHM, Laetitia DENIZHAN, Angélique CARDOSO, Toni DOMINGOS, Sophie LORENZATO, Aurélie MARTINS, Marie LORIC, Chiraz MADAGH, Sandrine LAY, Loïc NUMA, Représentants de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE
Magali BOUKHERS, Céline BOELEN, Marion VENUAT, Vanessa DEMEURE, Coralie MOIROD, Stéphanie GUIMARD, Bruno LE BRIZE, Coraline LABRY, Marie CLEMENT, Nathalie POPHILLAT, Fanny BELLENGER, Margaux JEAN, enseignants
Mme Sophie DUBOIS, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'école,
Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population
Mr Carl-Arnaud MORAINVILLE, conseiller municipal délégué
Mr Gabriel HENQUINET, directeur du périscolaire
Mme Anne-Claire MANGÉ, enseignante directrice de l'école

Excusés :

Mme ABATI, Inspectrice de la circonscription de Marolles en Brie

Président de séance : Anne-Claire MANGÉ

Secrétaire de séance : Stéphanie GUIMARD

Ordre du jour :

- **Prévisions rentrée 2026**
- **Listes des fournitures**
- **Coopérative**
- **Présentation et modalités du conseil municipal Jeunes**
- **Bilan de l'année scolaire 2025-2026**
- **Modalités de vote pour les élections des RPE 2026-2027**

1. EFFECTIFS RENTRÉE 2026

Actuellement		Prévisions rentrée 2026
25+25+12	62 CP	58 CP
23+24+24	71 CE1	62 CE1
29+28	57 CE2	73 CE2
27+27+27+12	94 CM1	58 CM1
26+25+24	76 CM2	94 CM2
362 élèves pour 14 classes		345 élèves pour 14 classes
25,85 élèves (moyenne/classe)		24,64 élèves (moyenne/classe)

**Deux départs annoncés et quatre inscriptions en mairie –
La structure envisagée est la suivante :**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	58	62	73	58	94	
CP A	24					24
CP B	24					24
CP- CE1	10	14				24
CE1A		24				24
CE1B		24				24
CE2 A			25			25
CE2 B			24			24
CE2C			24			24
CM1 A				25		25
CM1 B				25		25
CM1-CM2				8	16	24
CM2A					26	26
CM2B					26	26
CM2C					26	26

Les effectifs retenus permettent d'envisager de nouvelles inscriptions.

A ce jour, deux postes ne sont pas pourvus. Les affectations arriveront début juillet ou fin août.

Les listes de classe seront affichées le lundi 31 août, sur le panneau d'affichage devant l'école (liste avec le prénom et l'initiale du nom de famille)

Déroulement de la rentrée le mardi 1er septembre :

Accueil des CP

Une réunion d'information pour les parents des GS actuels est prévue très prochainement.

La liste de fournitures sera transmise par la maternelle + affichage devant l'école + transmise à la mairie

La rentrée des CP aura lieu le mardi 1 septembre à 9 heures, les parents sont invités à rentrer dans les classes pour le début de la matinée.

Pour les CE1, CE2, CM1, CM2

Rentrée le mardi 1 septembre à partir de 8h25. Seules les familles des nouveaux inscrits pourront pénétrer dans l'école.

2. LISTES DE FOURNITURES

Une grande partie du matériel nécessaire est commandé en juin par les enseignants avec le budget municipal.

Les familles doivent fournir le matériel individuel qui est à renouveler tout au long de l'année : feutres ardoise, colle, crayons, stylos, ...

Les listes sont validées par le conseil d'école, elles seront ensuite envoyées aux familles par Beneylu et affichées devant l'école fin juin.

L'équipe enseignante a veillé à ce que le matériel de l'année précédente puisse être réutilisé, dans la mesure du possible.

A noter que la Municipalité offre à chaque élève de Grande Section une trousse contenant déjà une partie du matériel demandé.

La FCPE propose aux parents d'élèves les services d'une plateforme permettant de commander les fournitures scolaires et d'avoir la livraison à domicile. Les informations seront affichées devant l'école à côté des listes de fournitures.

3. COOPÉRATIVE

Dépenses et recettes depuis la rentrée

Coopérative Scolaire de l'École d'Application Les Charmilles, à MANDRES LES ROSES (94 520), 1 rue de Rochopt
(094-206)

Compte : BRED 0221 36 8393 -

Mandataire : Nathalie POPHILLAT. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, mais le cahier de comptabilité n'est pas clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2025 au 31.08.2026					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	0,00	7070 0008	Ventes d'objets	1 863,40
6168 1008	Assurances	94,25	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	2 772,93	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	41,85	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 94	754,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	4 456,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		3 663,03	Total des produits (B) :		6 319,40
Résultat de l'année 2025 - 2026 (B-A) (+/-) : 2 656,37					
Bilan simplifié au 31 Août 2026					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
<small>Soldes des comptes au 31/08/2026</small>					
512 01	BRED (1)	4 349,91	110	Report à nouveau au 1.09.2025 :	1 791,71
512 02	Autre banque	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2025</small>		
530	Caisse en espèces (2)	98,17	Résultat de l'année 2026 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	<small>478.2 Erreur créditrice :</small>		
Total de l'actif :		4 448,08	Total du passif :		4 448,08
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.					

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur participation à la coopérative scolaire. Les dépenses sont en majorité des dépenses liées aux projets de classe. L'école a acheté 90 pass Navigo rechargeables permettant de se déplacer dans les alentours en bus plutôt que de réserver un car beaucoup plus onéreux. Un appel aux dons est en cours.

• PRÉSENTATION ET MODALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Le CMJ comptera 12 jeunes conseillers élus pour un mandat de 2 ans. (6 en élémentaire et 6 au collège)

Les missions des conseillers élus :

- Prendre la parole, donner son avis sur la vie locale
- Apprendre à connaître le fonctionnement de la commune, le rôle des élus et celui des services municipaux
- Être à l'écoute de l'opinion des habitants de la commune, être leur représentant
- Être porteur de projets utiles à l'intérêt général
- Recherche de partenaires pour mener à bien ces projets
- Prise collective de décisions

Tous les élèves du CP au CM2 sont électeurs.

Ils seront tous destinataires d'une carte d'électeur.

Pour être candidat :

- Être élève de CE2, CM1 ou CM2
- Être mandrion ou mandrionne
- Avoir envie de s'investir pour la ville

**Les élèves élus s'engagent pour une durée de 2 ans
Ils doivent être munis d'une autorisation parentale* et du droit à l'image***

Les élèves auront jusqu'au 2 octobre inclus pour déposer leur candidature auprès de l'école ou de la mairie.

Ils devront ensuite rédiger une profession de foi pour exposer leurs projets. Ils pourront pour cela se faire aider par les élus délégués à la vie citoyenne.

Les professions de foi seront affichées du 5 au 14 octobre dans l'école. Les candidats pourront "faire campagne" auprès de leurs camarades.

Les élections auront lieu le 14 octobre 2026.

La semaine qui suit l'élection, les enfants élus se réunissent.

Ils procèdent à l'installation du Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil municipal des jeunes est installé au Conseil Municipal le 7 novembre.

4. BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Plusieurs actions ont eu lieu depuis le dernier conseil d'école.

Actions sportives :

- Bal traditionnel
- Spéléobox
- Course ELA annulée en raison de la canicule, reportée septembre 2026
- Tournoi de mini-hand à Villecresnes
- Initiation au Handfauteuil par le comité départemental de Handball

Actions école :

- Liaison CM2-6^{ème} : rallye lecture et demi-journée d'intégration au collège
- Fête du 100^{ème} jour
- Cinésandwich
- Printemps des arts
- Liaison GS-CP

Partenaires extérieurs

- Interventions sur la diététique par une étudiante
- Interventions sur l'égalité fille-garçon par deux étudiantes en psychomotricité
- Visite de la caserne de Villecresnes
- Visite du centre horticole
- Interventions réalisées par le SIVOM
- Festival SAPRISTI
- Echange intergénérationnel avec l'EHPAD

Financé par la Municipalité

- Sortie au château de Breteuil
- Sortie au château de Blandy + archives départementales de Dammarie-les-Lys
- Piscine à Villecresnes
- Visite virtuelle du musée de la Grande Guerre
- Zoo d'Attily
- Fondation DUBUFFET
- Cimetière du Père Lachaise

Financé par la coopérative

- Cinéma
- Achat de Pass Navigo pour les trajets de proximité en bus.

L'école a reçu 60 cartes Navigo contenant chacune 10 trajets de RER par Ile de France Mobilités (action en faveur des écoles)

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour le financement des différentes sorties et la prise en charge du transport, ainsi que les parents accompagnateurs.

5. ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Le vote électronique est désormais autorisé dans le premier degré, notamment par la loi RILHAC du 21 décembre 2021 et par l'arrêté du 2 juillet 2024, qui fixe les conditions techniques et les exigences liées au RGPD. Plusieurs modalités de vote restent possibles : vote à l'urne, vote par correspondance, vote électronique seul, ou combinaison de ces modalités.

La solution électronique retenue est la plateforme election-parents.fr, proposée par Beneylu School.

Elle est accessible à toutes les écoles, gratuite, indépendante de l'ENT, fabriquée en France et a fait l'objet d'un audit de sécurité et de conformité RGPD par Capgemini en avril 2026. Un support est également prévu pendant la période des élections.

**Le conseil d'école est consulté ce soir et se déclare favorable à cette solution électronique.
En cas de problème de mise en place à la rentrée, le vote par correspondance sera reconduit.**

Remerciements aux participants à ce troisième Conseil d'École.

À 19 h 00, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Anne-Claire MANGÉ directrice de l'école
à partir des notes prises par Stéphanie GUIMARD

La directrice de l'école

Représentant élu de la
liste FCPE

Anne-Claire MANGÉ

École Élémentaire d'Application
LES CHARMILLES
1 RUE DE ROCHOPT
94520 MANDRES-LES-ROSES
01 45 98 82 21
ce.0940679C@ac-ctetel.fr

Nicolas GOMES DE
CARVALHO

